SELARL AD LITEM JURIS, représentée par **Maître Jean-Sébastien TESLER**, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 16 place Jacques Brel, 91130 RIS-ORANGIS - **Tél. : 01 69 06 21 44**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES, au Palais de Justice, rue des Mazières, salle pénale n° 1, au plus offrant et dernier enchérisseur, en **UN SEUL LOT**

UN STUDIO à CORBEIL-ESSONNES (91)

98 rue Saint-Spire

L'adjudication aura lieu Le MERCREDI 9 FEVRIER 2022 à 10 H 00

Cette vente a lieu **à la requête du Syndicat des copropriétaires 98 RUE SAINT-SPIRE (612)**, sis 98 rue Saint-Spire, 91100 CORBEIL-ESSONNES, représenté par son syndic en exercice, le Syndicat FONCIA SENART GATINAIS, Syndicat au capital de 450.000 euros, inscrit au RCS d'EVRY-COURCOURONNES sous le numéro 413 426 479, dont le siège social est 22 rue du Général Leclerc, 91100 CORBEIL-ESSONNES. Agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat, la SELARL AD LITEM JURIS, représentée par Maître Jean-Sébastien TESLER, Avocat au Barreau de l'Essonne.

DESIGNATION DU LOT MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier situé à **CORBEIL-ESSONNES (91100)**, 98 rue Saint-Spire, 95 et 97 avenue Carnot, cadastré section AL numéro 633, lieudit « 98 rue Saint-Spire » pour une surface de 00 hectare 22 ares 68 centiares.

Et plus précisément au **98 rue Saint-Spire** :

Lot numéro 105 : Au premier étage, dans le couloir de gauche, troisième porte à droite,

un STUDIO comprenant selon procès-verbal de description dressé le 16 juin 2021 par Maître Ronan LECOMTE, Huissier de Justice associé à LONGJUMEAU (91) : une entrée, une pièce principale (chambre) avec placard mural, une salle d'eau avec w.-c. et **un balcon**.

Superficie privative (Loi Carrez - hors balcon) : **16,61 m²**

Et les 149 /10.000èmes des parties communes générales

▶ **Les lieux sont OCCUPES** par le propriétaire saisi

MISE A PRIX : 18.000 Euros (Dix-huit mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Consignation préalable indispensable pour enchérir par chèque de banque

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES.

Fait et rédigé à RIS-ORANGIS (91), le 10 décembre 2021, par l'Avocat poursuivant - Signé : Maître Jean-Sébastien TESLER

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures, **sur rendez-vous par téléphone** au **01 60 76 78 77** ou au **01 60 76 78 68**, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/00214
- A la **SELARL AD LITEM JURIS**, représentée par **Maître Jean-Sébastien TESLER**, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 16 place Jacques Brel, 91130 RIS-ORANGIS - **Tél. : 01 69 06 21 44**

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 3 FEVRIER 2022 de 9 heures à 10 heures par la SELARL HDJ 91, Huissier de Justice à LONGJUMEAU (91) – **Tél : 01 64 48 81 32**